

RENTREE 2021 FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0694296V
Type établissement : COLLEGE
Nom établissement : SIMONE LAGRANGE
Adresse : 15, Rue des Jardins
Commune : 69100 - VILLEURBANNE

Tél : 04 78 62 58 00
Mail : ce.0694296V@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le Collège Simone Lagrange se situe en bordure des communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin. Il est à la tête d'un réseau d'éducation prioritaire (REP+) implanté sur la seule commune de Vaulx-en-Velin (quartiers du Mas du Taureau et du Pont des Planches). Le bâtiment est agréable et l'établissement, dans un cadre aéré, est excentré par rapport aux lieux de vie des élèves.

Ouvert depuis la rentrée 2017, l'effectif accueilli à la rentrée 2021 sera de 435 élèves répartis en 18 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}, ainsi qu'un dispositif UPE2A. Au terme de travaux engagés depuis 2017 et finalisés pour la rentrée 2022, il sera susceptible d'accueillir entre 550 et 600 élèves.

L'équipe pédagogique et éducative est relativement jeune, dotée d'une solide expérience en éducation prioritaire et très investie et engagée dans un travail d'équipe nécessaire.

La volonté des équipes est le développement d'un véritable projet éducatif intégré au réseau d'éducation prioritaire. Ce dernier est composé des 3 groupes scolaires suivants : F. Mistral, Y. Gagarine et J. Vilar avec lesquels se sont noués des liens, non seulement sur l'harmonisation du cycle 3 mais aussi sur des activités pédagogiques partagées sur l'ensemble du premier degré.

Missions spécifiques et compétences requises :

A côté des missions générales liées à l'enseignement de sa discipline, le professeur recruté assumera des missions spécifiques liées à la situation du collège en REP+ et contribuera à la mise en œuvre du contrat d'objectifs du réseau.

Il lui sera notamment demandé :

- de mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées et différenciées en fonction des élèves (notamment pour les élèves nécessitant un accompagnement particulier) afin de favoriser l'acquisition des compétences du socle
- de se mettre en lien avec les équipes vie scolaire et médico-sociale lorsque la situation l'exige
- d'établir une relation de confiance avec les parents
- de travailler au sein d'équipes éducatives qui pourront être, au gré des nécessités, disciplinaires, interdisciplinaires et inter-degrés
- de s'investir dans des projets globaux nécessitant parfois un travail avec des partenaires extérieurs.